

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mardi 7 novembre 2023.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, VANDERMEERSCH Aldric, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau

**Pouvoirs** :

- M. DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président à Mme BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente,
- Mme GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente à M. NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau à M. MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

**Excusé** :

- M. CARLIERE Frédéric, 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	10
Quorum	8
Nombre de votants	13

**Délibération n° B018/2023**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS ET DU BON DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ACCES A LA PISCINE PLEIN CIEL.**

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS ET DU BON DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ACCES A LA PISCINE PLEIN CIEL.**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion de la Piscine Plein Ciel à Goderville ;

**Considérant** qu'actuellement la Piscine Plein Ciel ne dispose pas d'un système de contrôle d'accès et sa billetterie est obsolète, ce qui peut entraîner des soucis de gestion des entrées et des tarifications ;

**Considérant** que la mise en place d'un logiciel de caisse et de comptabilité améliorera la qualité du service notamment avec le paiement par carte bancaire, tout en facilitant les dépôts de régie ;

**Considérant** la nécessité de comptage de la Fréquentation Maximale Instantanée par la mise en place de caméra de comptage ;

**Considérant** que la connexion internet est restreinte à la Piscine Plein Ciel, la mise en place d'une billetterie avec paiement en ligne ralentira fortement le logiciel de gestion et de comptabilité ;

**Considérant** qu'actuellement la Piscine Plein Ciel utilise le logiciel open billet pour les réservations en ligne, le paiement se fait directement à la Piscine Plein Ciel ;

**Considérant** la nécessité de mettre en place des outils exploitables, cette délibération annule et remplace celle du 05 septembre 2023 incluant la billetterie et le paiement en ligne proposé par la société ELISATH ;

**Considérant** la société ELISATH, spécialisée dans la fourniture et l'installation de systèmes de contrôle d'accès pour les équipements publics de loisirs, a proposé un nouveau devis détaillé d'un montant de 21 158,78 euros TTC pour la réalisation de ce projet ;

**Considérant** l'importance de moderniser et de sécuriser l'accès à la piscine Plein Ciel ;

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** la mise en place d'un contrôle d'accès pour la piscine Plein Ciel à Goderville ;
- **D'AUTORISER** la signature du devis présenté par la société ELISATH d'un montant de 21 158,78 euros TTC pour la fourniture et l'installation du système de contrôle d'accès ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget général pour l'exercice 2023.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE